

Note de présentation synthétique compte financier unique 2022

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) crée, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales, et notamment une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles jointe au budget primitif et au compte administratif.

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 a ouvert la possibilité d'expérimenter le compte financier unique (CFU) qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

Le Département s'est porté candidat à la 2ème phase de l'expérimentation, pour les comptes 2022-2023. L'exercice 2022 est donc le premier pour lequel le Département vote un compte financier unique.

L'expérimentation du compte financier unique concerne le budget principal et les budgets de la Maitrise et de la station de Chalmazel.

1- Les résultats 2022 en M€

Les résultats en M€ au titre de 2022 sont les suivants :

Sections	Résultat de l'exercice 2022	Résultats antérieurs reportés	Résultats de clôture Exercice 2022
Fonctionnement	42,63	65,97	108,60
Investissement	-34,41	-0,62	-35,03
Total	8,23	65,34	73,57

L'exercice 2022 dégage un résultat global excédentaire de : 8 228 672,86 €

qui ajouté au résultat antérieur global de 65 343 043,51 €

constitue un résultat global de clôture de 73 571 716,37 €

Ce résultat global de clôture est constitué :

- d'un excédent de la section de fonctionnement de : 108 600 983,93 €

- d'un déficit de la section d'investissement de : -35 029 267,56 €

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées juridiquement et non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à émission d'un titre.

La charge nette de ces restes à réaliser s'élève à 12 794 670,75 € :

- 1 601 547,21 € en dépenses de fonctionnement correspondant à des subventions de fonctionnement accordées en fin d'année 2022 et non payées,

- 11 193 123,54 € pour la section d'investissement 12 600 000 € en dépenses et 1 406 876,46 € en recettes.

Il est précisé que les résultats et restes à réaliser ont été repris par anticipation lors du vote du budget primitif 2023. Le compte financier unique 2022 ne fait pas apparaître de différence avec les résultats repris par anticipation.

2- Les recettes de fonctionnement en M€

Recettes de Fonctionnement en M€	CA 2020	CA 2021	CA 2022	% évol 21/20	% évol 22/21
DOTATIONS	135,65	135,98	133,92	0,2%	-1,5%
FISCALITE DIRECTE	236,90	88,90	87,62	-62,5%	-1,4%
FISCALITE INDIRECTE	280,02	464,77	500,19	66,0%	7,6%
AUTRES RECETTES	108,35	89,16	91,74	-17,7%	2,9%
<i>dont Reprise de provisions</i>	<i>1,17</i>	<i>0,82</i>	<i>0,05</i>	<i>-30,4%</i>	<i>-94,3%</i>
Total recettes de fonctionnement	760,93	778,81	813,48	2,3%	4,5%
Total recettes de fonctionnement hors provisions	759,75	777,99	813,43	2,4%	4,6%

Les recettes de fonctionnement hors provisions s'élèvent à 813,43 M€ en 2022 en hausse de 4,6 % par rapport à 2021.

3- Les dépenses de fonctionnement en M€

Les dépenses de fonctionnement en M€	CA 2020	CA 2021	CA 2022	% évol 2021/2020	% évol 2022/2021
Dépenses de fonctionnement totales	691,15	684,24	728,91	-1,0%	6,5%
<i>dont frais financiers</i>	<i>8,25</i>	<i>7,15</i>	<i>6,77</i>	<i>-13,3%</i>	<i>-5,3%</i>
<i>dont constitution de provisions</i>	<i>0,00</i>	<i>1,33</i>	<i>15,00</i>	<i>-</i>	<i>NC</i>
Dépenses de fonctionnement hors provisions et hors frais financiers	682,89	675,76	707,14	-1,0%	4,6%

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent en 2022 à 728,91 M€ en hausse de 6,5%. Hors provision, hors mise en réserve DMTO et hors frais financiers, les dépenses de fonctionnement ont progressé de 4,6% en 2022 alors qu'elles avaient évolué de - 1% en 2021.

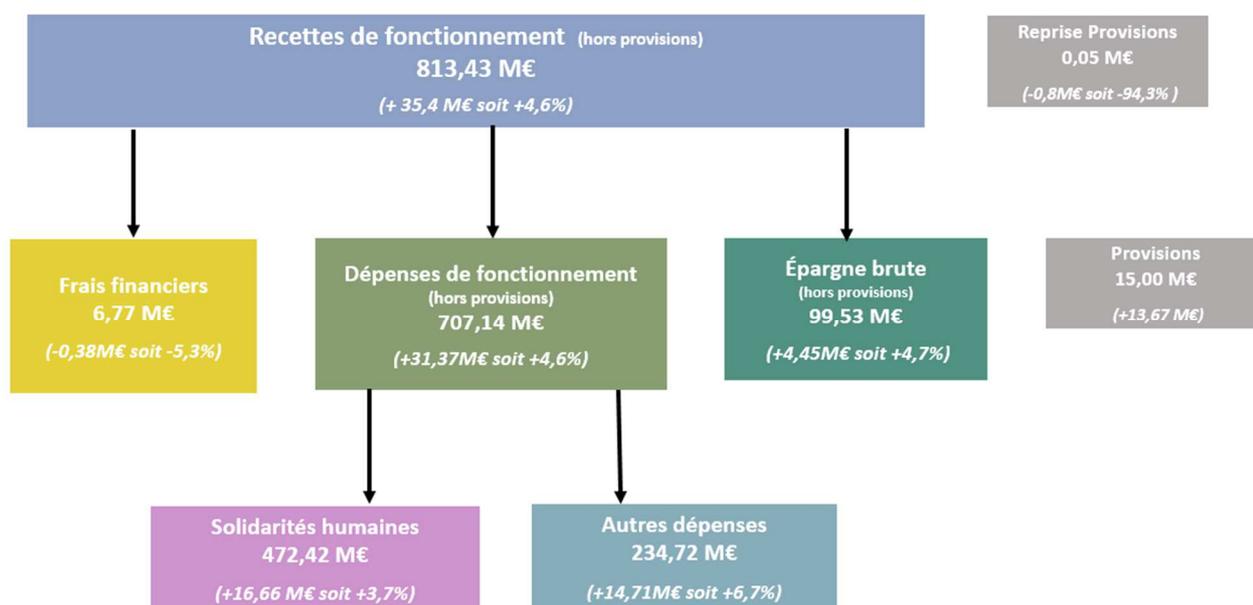
4- Vue synthétique des dépenses de fonctionnement par politiques publiques

Grandes politiques	Politique publique	2020	2021	2022	% évol 21/20	% évol 22/21	Poids par politique
AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT. DU TERRITOIRE	Transports	26,27	5,59	6,79	-78,7%	21,4%	2,6%
	Voirie	5,71	6,86	7,22	20,3%	5,2%	
	Agriculture et Forêt	1,88	1,87	2,40	-0,3%	28,3%	
	Coopération territoriale	0,60	0,76	1,13	26,6%	48,8%	
	Environnement	1,09	0,97	0,73	-10,3%	-24,9%	
	Transition Numérique	0,67	0,70	0,65	5,5%	-7,9%	
	Eau	0,33	0,25	0,31	-23,9%	22,2%	
	Cyclisme	0,01	0,01	0,02	-19,6%	230,1%	
Total AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE		36,54	17,02	19,24	-53,4%	13,0%	
FONCTIONS TRANSVERSALES ET AFFAIRES GENERALES	Ressources	175,89	183,14	207,20	4,1%	13,1%	28,7%
	<i>dont constitution de provision</i>	0,00	1,33	15,00	-	NC	
	<i>dont frais financiers</i>	8,25	7,15	6,77	-13,3%	-5,3%	
	<i>dont fonds globalisés</i>	5,94	6,29	8,11	5,8%	28,8%	
	<i>dont ressources humaines</i>	114,32	115,95	124,29	1,4%	7,2%	
	<i>dont moyens généraux</i>	9,99	8,22	8,82	-17,7%	7,3%	
	<i>dont sécurité</i>	25,92	25,92	25,92	0,0%	0,0%	
	Stratégie	1,54	1,80	2,07	16,8%	14,8%	
Total FONCTIONS TRANSVERSALES ET AFFAIRES GENERALES		177,43	184,94	209,27	4,2%	13,2%	
SOCIETE CITOYENNETE ATTRACTIVITE	Education	14,52	14,15	14,43	-2,6%	2,0%	3,8%
	Culture	4,51	4,68	4,83	3,8%	3,1%	
	Sport et jeunesse	5,97	6,08	6,44	1,9%	6,0%	
	Tourisme	2,22	1,62	2,28	-27,1%	41,2%	
Total SOCIETE CITOYENNETE ATTRACTIVITE		27,21	26,52	27,98	-2,5%	5,5%	
SOLIDARITES HUMAINES	Autonomie	227,58	232,23	247,81	2,0%	6,7%	64,8%
	Enfance et Famille	107,42	107,77	112,51	0,3%	4,4%	
	Insertion	111,76	112,67	108,10	0,8%	-4,1%	
	Logement et Habitat	1,37	1,13	2,08	-17,4%	83,4%	
	Action Sociale et Santé	1,82	1,94	1,92	6,6%	-0,9%	
Total SOLIDARITES HUMAINES		449,96	455,75	472,42	1,3%	3,7%	
Total dépenses de fonctionnement		691,15	684,24	728,91	-1,0%	6,5%	100,0%
Total dépenses de fonctionnement hors dette		682,89	677,09	722,14	-0,8%	6,7%	

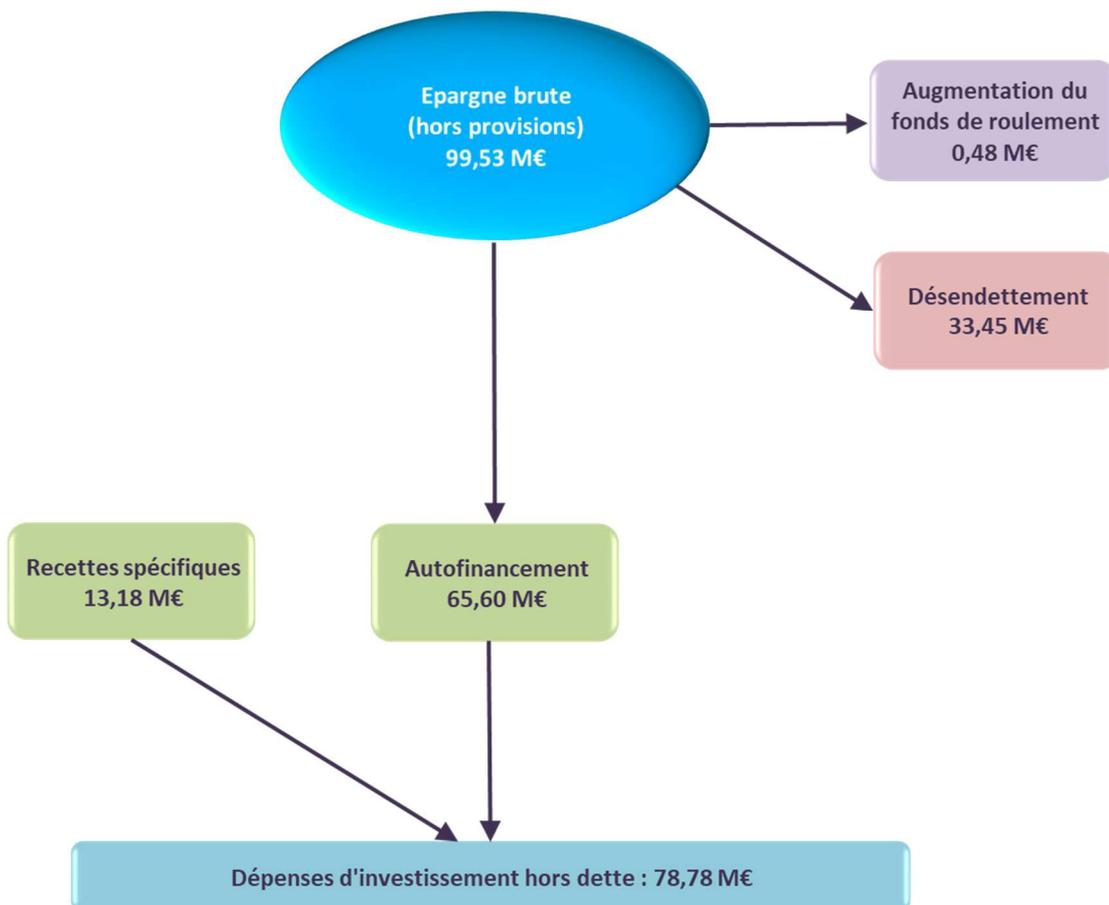
5- Épargne et autofinancement en M€

En M€	CA 2020	CA 2021	CA 2022	% évol 21/20	% évol 22/21	M€ évol 21/20	M€ évol 22/21
<i>Épargne de gestion hors provisions</i>	76,86	102,23	106,30	33,01%	3,98%	25,37	4,07
<i>Épargne brute hors provisions</i>	68,61	95,07	99,53	38,57%	4,69%	26,46	4,46
<i>Épargne nette hors provisions</i>	41,24	65,78	66,08	59,51%	0,45%	24,54	0,30
<i>Taux d'épargne brute hors provisions</i>	9,00%	12,22%	12,24%				

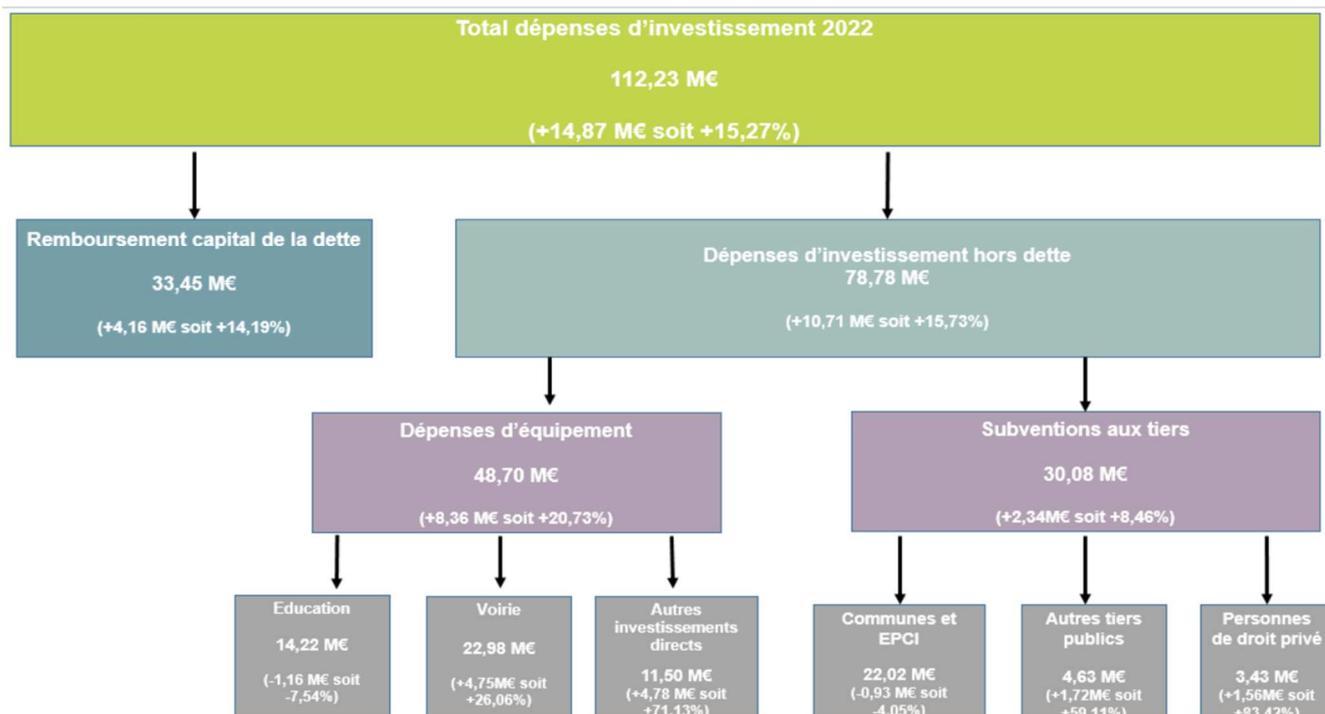
6- Constitution de l'épargne brute



7- Financement de l'investissement



8- Présentation de la section d'investissement



9- Vue synthétique des dépenses d'investissement

En M€	2020	2021	2022	% évol 21/20	% évol 22/21
Investissements directs	33,51	40,33	48,70	20,4%	20,7%
Subventions versées	30,83	27,74	30,08	-10,0%	8,5%
<i>dont subventions aux communes et EPCI</i>	<i>24,16</i>	<i>22,95</i>	<i>22,02</i>	-5,0%	-4,0%
Amortissement de la dette	27,36	29,29	33,45	7,0%	14,2%
Total dépenses d'investissement	91,70	97,36	112,23	6,2%	15,3%
Total DI hors dette	64,34	68,07	78,78	5,8%	15,7%

	2020	2021	2022
Part des investissements directs	52%	59%	62%
Part des subventions aux tiers	48%	41%	38%

Les dépenses d'investissement hors dette s'élèvent à 78,8 M€ en 2022 et sont en hausse de 15,7 % par rapport à 2021, et ce malgré un contexte économique tendu : inflation, difficulté d'approvisionnement... Le taux de réalisation des dépenses d'investissement hors dette est de 71,7% contre 63,7 % en 2021.

Les investissements directs s'élèvent à 48,7 M€ en 2022 (en hausse de + de 20%) et représentent 62% des dépenses d'investissement hors dette. Les subventions versées aux tiers augmentent de 8,46% et s'établissent à 30,08 M€. Elles représentent 38 % des investissements hors dette de la collectivité.

Le remboursement du capital de la dette qui s'élève à 33,45 M€ est en progression de 4,16 M€ par rapport à 2021 (soit +14,19%).

Grandes politiques	Politique publique	2020	2021	2022	% évol 21/20	% évol 22/21
AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	Coopération territoriale	24,25	23,99	24,96	-1,1%	4,0%
	Voirie	20,63	18,28	23,00	-11,4%	25,8%
	Agriculture et Forêt	2,43	1,75	2,08	-27,9%	18,6%
	Eau	1,64	0,78	0,67	-52,6%	-13,7%
	Environnement	1,03	0,51	0,61	-50,5%	19,1%
	Transports	0,33	0,01	0,00	-96,6%	-100,0%
	Transition Numérique	0,13	0,18	0,23	37,0%	32,8%
	Cyclisme	0,12	0,95	0,95	674,6%	0,5%
Total AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE		50,56	46,44	52,49	-8,1%	13,0%
FONCTIONS TRANSVERSALES ET AFFAIRES GENERALES	Ressources	30,56	33,18	39,49	8,6%	19,0%
	<i>dont dette</i>	<i>27,36</i>	<i>29,29</i>	<i>33,45</i>	<i>7,0%</i>	<i>14,2%</i>
	<i>dont moyens généraux</i>	<i>3,12</i>	<i>3,82</i>	<i>5,61</i>	<i>22,3%</i>	<i>46,9%</i>
	Stratégie	0,00	0,09	0,00	-	-
Total FONCTIONS TRANSVERSALES ET AFFAIRES GENERALES		30,56	33,26	39,49	8,9%	18,7%
SOCIETE CITOYENNETE ATTRACTIVITE	Education	9,25	16,26	15,33	75,9%	-5,7%
	Culture	0,86	1,23	4,13	42,3%	236,9%
	Sport et jeunesse	0,14	0,00	0,00	-100,0%	-
	Tourisme	0,06	0,01	0,03	-85,4%	238,3%
Total SOCIETE CITOYENNETE ATTRACTIVITE		10,30	17,49	19,49	69,8%	11,4%
SOLIDARITES HUMAINES	Autonomie	0,21	0,07	0,63	-66,7%	781,0%
	Logement et Habitat	0,07	0,06	0,04	-7,7%	-40,8%
	Action Sociale et Santé	0,00	0,02	0,00	-	-100,0%
	Enfance et Famille	0,01	0,01	0,09	54,3%	636,0%
Total SOLIDARITES HUMAINES		0,29	0,16	0,75	-43,1%	358,4%
Total dépenses d'investissement		91,70	97,36	112,23	6,2%	15,3%
Total dépenses d'investissement hors dette		64,34	68,07	78,78	5,8%	15,7%

10- Gestion de la dette

L'annuité de la dette pour 2022 s'élève à 40,22 M€ en hausse de 10,4 % par rapport à 2021.

Le coût net de la dette (produits swaps et remboursement dette récupérable compris) est de 39,15 M€.

Le département n'a pas souscrit d'emprunt en 2022.

L'encours de la dette au 31 décembre 2022 s'élève à 288,88 M€, soit pour 2022, un désendettement de 33,45 M€ (33,45 M€ de remboursement du capital et aucun emprunt souscrit). L'encours de la dette consolidé (budget annexe de Chalmazel compris) s'élève à 289,34 M€

Le taux moyen au 31 décembre 2022 est de 2,36% (en augmentation de 30 points de base par rapport au 31 décembre 2021) pour une durée résiduelle moyenne de 9 ans et 7 mois.

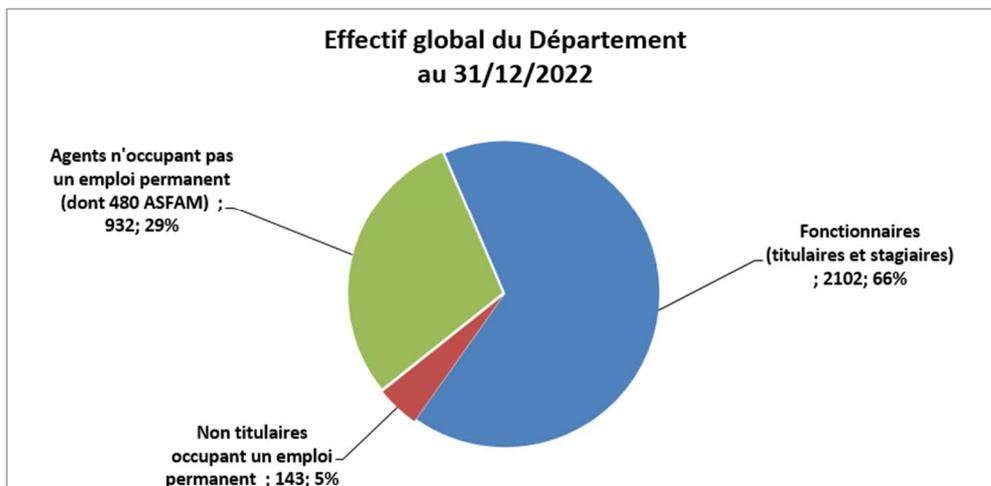
Au sens de la Charte de Bonne Conduite (Charte Gissler), la dette du Département est indexée à 98,43% sur un risque 1A (c'est-à-dire non structurée) et à 1% sur un risque 1B, correspondant aux produits à barrière classique, et enfin, 0,56% est indexé sur un risque 4E, qui recense le produit à barrière avec multiplicateur hors zone euro.

11- En synthèse, l'année 2022 est marquée par :

- Une croissance de dépenses sociales de fonctionnement de +3.7%. En 2022, plus de 472 M€ ont été consacrés aux dépenses de fonctionnement au titre des solidarités humaines dont plus de 247 M€ pour l'autonomie en progression de 6,7% et plus de 112 M€ pour l'enfance en hausse de 4,4%.
- Une croissance des recettes réelles de fonctionnement de + 4,6% (hors provision) en 2022 portée au sein des recettes institutionnelles par la fiscalité indirecte qui progresse de 7,6% par rapport à 2021. Cette dynamique concerne essentiellement les Droits de Mutation à Titres Onéreux (DMTO) (+ 6,3%), la TSCA (+ 5,2%) et la TVA en remplacement du foncier bâti (+ 9,6%).
- Une épargne brute en baisse de 10 M€ avec une évolution des recettes de fonctionnement de +4,5 % et une hausse de 6,5% des dépenses de fonctionnement (y compris provision et mise en réserve de DMTO).
- Un niveau d'investissement hors dette à plus de 78 M€.
- Une annuité de dette de plus de 40 M € en hausse de 10,4 % par rapport à 2021 avec des frais financiers en baisse de 5,3 % et un remboursement du capital en progression de 14,2 % en raison d'un profil d'extinction de la dette marqué par un remboursement progressif du capital.
- Un stock de dette à près de 289 M€, à fin 2022. Le ratio de désendettement qui se situe à 2,9 années est encore cette année en amélioration sous l'effet de la hausse de l'épargne brute et d'une baisse de l'encours de dette.

12- Informations relatives aux effectifs au 31 décembre 2022

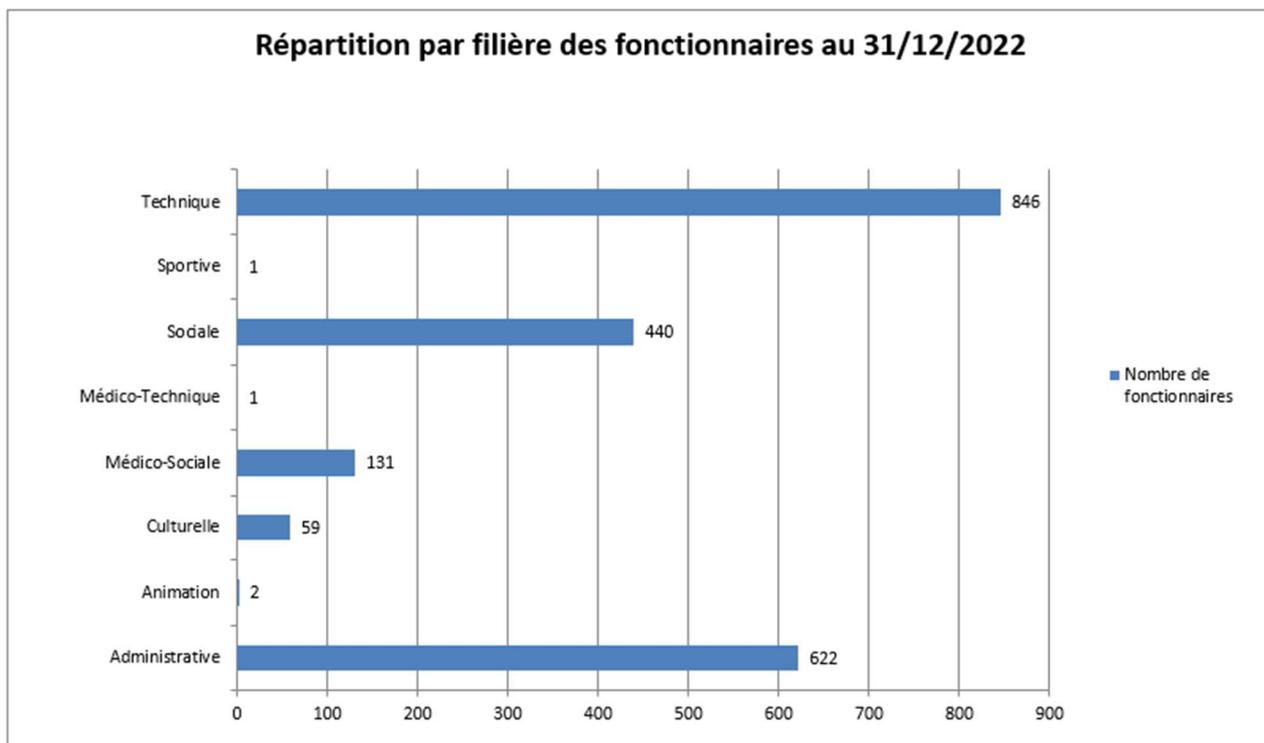
Effectif global du Département



L'effectif global comprend les fonctionnaires titulaires et stagiaires, les agents non titulaires sur emploi permanent (CDD, CDI...) et les agents n'occupant pas un emploi permanent (Assistants familiales, Contrats aidés, Collaborateurs, Vacataires...).

*Agents non titulaires n'occupant pas un emploi permanent	932
<i>Dont assistants familiaux</i>	480
<i>Dont collaborateurs</i>	11
<i>Dont personnes ayant bénéficié d'un emploi aidé</i>	51
<i>Dont vacataires</i>	82
<i>Dont Autres (Renfort, Apprentis ...)</i>	308

Répartition par filière



DUREE EFFECTIVE DU TRAVAIL

La notion de temps de travail effective est définie par les articles 1 et 2 du décret n° 2000-815 du 25 août 2000 modifié relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'État (applicable à la fonction publique territoriale).

Le temps de travail effectif s'entend comme le temps pendant lequel les agents sont à la disposition de leur employeur et doivent se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à leurs occupations personnelles.

Pour déterminer la durée effective du travail, la réglementation prend en compte la durée de travail telle que définie ci-dessus.

La durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet **est fixée à 1 607 heures.**

Elles correspondent aux **1600 heures** initialement prévues par le décret n° 2000-815 précité à compter du 1^{er} janvier 2002, auxquelles ont été ajoutées **7 h** au titre de la journée de solidarité (lundi de Pentecôte) à compter du 1^{er} janvier 2005.

Le décompte du temps de travail effectif s'effectue de la manière suivante :

Nombre de jours de l'année	365 Jours
Nombre de jours non travaillés	
- Repos hebdomadaire	104 Jours
- Congés annuels	25 Jours
- Jours fériés	8 Jours
- Total	137 Jours
Reste	228 Jours travaillés

La durée effective du travail au sein du Département est de 1 607 heures/an (228 jours x 7 heures = 1 596 heures arrondies à 1 600 heures + 7 heures pour la journée de solidarité).

13- Budgets annexes

Le département de la Loire dispose également de 2 budgets annexes : la Maîtrise de la Loire et la station de ski de Chalmazel dont les résultats pour 2022 ont été repris par anticipation au budget 2023

I – Maitrise de la Loire

	Dépenses 2022	Recettes 2022	<i>Pour mémoire résultat repris par anticipation</i>
Section de fonctionnement			
Mouvements comptables réalisés	709 072,70	670 402,18	
Résultat de fonctionnement 2022 (déficit)	-38 670,52		-38 670,52
Résultat de fonctionnement reporté antérieur (excédent)		88 169,05	
Résultat de fonctionnement cumulé 2022 (excédent)		49 498,53	49 498,53
Section d'investissement			
Mouvements comptables réalisés	1 045,83	4 339,75	
Résultat d'investissement 2022 (excédent)		3 293,92	3 293,92
Résultat d'investissement reporté antérieur (excédent)		5 674,42	
Résultat d'investissement cumulé 2022 (excédent)	0,00	8 968,34	
Résultat global de clôture 2022 (excédent)		58 466,87	58 466,87

Aucun écart avec la reprise anticipée du résultat au BP 2023

II - Station de Chalmazel

	Dépenses 2022	Recettes 2022	<i>Pour mémoire résultat repris par anticipation</i>
Section de fonctionnement			
Mouvements comptables réalisés	2 400 889,05	2 432 922,99	
Résultat de fonctionnement 2022 (excédent)		32 033,94	32 033,94
Résultat de fonctionnement reporté antérieur (excédent)		114 737,39	
Résultat de fonctionnement cumulé 2022 (excédent)		146 771,33	146 771,33
Section d'investissement			
Mouvements comptables réalisés	739 151,42	1 675 040,63	
Résultat d'investissement 2022 (excédent)		935 889,21	0,00
Résultat d'investissement reporté antérieur (excédent)		369 578,12	
Résultat d'investissement cumulé 2022 (excédent)		1 305 467,33	
Résultat global de clôture 2022 (excédent)		1 452 238,66	1 452 238,66

Aucun écart avec la reprise anticipée du résultat au BP 2023